

INSCRIPTION ET ACCEPTATION

- > Réception de la demande (1)
- > Échanges avec les responsables de la demande afin d'évaluer l'acceptabilité du projet (2):
 - Vérifier le droit de propriété des parcelles à reboiser.
 - Valider le nombre d'arbres projeté.
 - Évaluer l'impact sociocommunautaire du projet.
 - Définir les contributions de la communauté (fournitures, bénévoles, etc).
 - Examiner l'additionnalité et les fuites
- > Évaluation des risques liés à la permanence du projet:
 - Description des obligations des parties (3), notamment celle d'assurer la protection des arbres plantés pour un minimum de 50 ans.
 - Envoi du protocole d'entente pour validation par l'administration de laquelle les responsables sont redevables(3).
- > Évaluation de l'additionnalité (4)
- > Constat de faisabilité
 - Validation de la proposition budgétaire

(1) Formulaire d'inscription
 (2) Proposition budgétaire
 (3) Entente-cadre
 (4) Formulaire additionnalité

GO / NO GO

CARACTÉRISATION DES PARCELLES

- > Prise de rendez-vous pour une visite terrain.
- > Visite des parcelles et cueillette de l'information visant la caractérisation du site (4-5), notamment sur les aspects suivants:
 - Caractérisation des usages anthropiques (proximité de bâtiments, de route, utilisation par la municipalité, accès et respect du paysage, etc.).
 - Respect des lois et règlements (proximité des lignes électriques, des lignes de lot ou des limites de propriétés, présences de tuyaux enfouis, etc.).
 - Caractérisation environnementale (Type de sol, drainage, profondeur, pente, ensoleillement, vents, plan d'eau, inventaire botanique, ravageurs, etc.).
- > Proposition d'aménagement:
 - Réalisation d'un croquis et validation par les responsables(6).

(5) Fiche 2 – Caractérisation anthropique
 (6) Fiche 3 – Caractérisation environnementale
 (7) Fiche 4 - Aménagement

GO / NO GO

PLANIFICATION

- > Rédaction d'un plan de reboisement (7) comprenant les éléments suivants:
 - Le nombre d'arbres par essence par parcelles.
 - La séquence, l'espacement et le type d'aménagement par parcelle.
 - Le type et la quantité de paillis par arbres par parcelle.
 - La liste du matériel nécessaire par parcelle.
- > Approbation du plan par les responsables.
- > Planification des travaux et choix d'une date de mise en terre susceptible de mobiliser le plus de bénévoles possible.
- > Commande et livraison des végétaux et du matériel (8).

(8) Plan de reboisement
 (9) Contrat d'approvisionnement

PLANTATION

- > Réalisation du projet:
 - Réception des végétaux et contrôle de la qualité par Arbre-Évolution.
 - Disposition des végétaux et du matériel par l'équipe d'Arbre-Évolution.
 - Accueil des bénévoles, employés et autres participants.
 - Séance de formation sur les bonnes pratiques de plantation.
 - Répartition des tâches et *briefing* technique par équipe.
 - Exécution des travaux et contrôle de la qualité en continu.
 - Validation des aménagements(9).
- > Transfert de la connaissance:
 - Envoi aux responsables de documents relatifs à l'entretien (10-11).
- > Remise du rapport détaillé aux partenaires de financement:
 - Résumé de projet
 - Données techniques
 - Couverture médiatique

(10) Fiche 5 – Validation et contrôle de qualité
 (11) Encart : trucs et conseils de plantation et d'entretien
 (12) Offre de service pour l'entretien

ENTRETIEN ET SUIVI

- > Enregistrement des parcelles reboisées (12)
 - Intégration de chaque parcelle à un logiciel de gestion personnalisée des données.
 - Programmation automatique des suivis.
- > Suivi post-plantation
 - Courriel après 1 an au (printemps) pour rappeler les engagements, les bonnes pratiques d'entretien et vérifier le taux de mortalité. (13).
 - Appel téléphonique après 2 ans (printemps) pour rappeler les engagements, les bonnes pratiques d'entretien et vérifier le taux de mortalité.
 - Visite de la plantation avant la fin de la 5^e année de croissance par un professionnel d'Arbre-Évolution. Une taille de formation peut être effectuée sous certaines conditions.
 - Suivi virtuel de la plantation (photos satellitaires) et suivi courriel aux 5 ans jusqu'à 50 ans (13).
- > Intégration en continu des données (12)

(13) Guide de suivis
 (14) Base de données Wiki d'Arbre-Évolution
 (15) Courriels pré-rédigés aux années d'envoi

SUIVIS, SURVEILLANCE ET VÉRIFICATION BASÉE SUR LA COMMUNAUTÉ (SSVC)

Pour déployer son protocole de séquestration du carbone, Arbre-Évolution travaille avec l'approche de Suivis, surveillance et vérification basée sur la communauté (SSVC), une adaptation avant-gardiste du Community-based Monitoring, Reporting and Verification (CMRV). Le CMRV est un concept développées par l'ONU qui offre une solution reconnue vis-à-vis les certifications internationales couteuses comme VCS ou Gold Standard. Nous avons opté pour cette approche parce qu'elle permet d'effectuer un suivi rigoureux tout en rendant les bénéfices de la compensation carbone accessibles à tous. Selon nous, les certifications comme Gold Standard ne sont pas infaillibles dans la garantie de la qualité des crédits (voir dossier de La Presse sur le sujet). Elles ne sont pas non plus rentables pour des petites plantations hétérogènes comme celles qu'Arbre-Évolution développent. Notre coopérative reboise des centaines de sites étendus entre la Gaspésie et l'Outaouais. Certaines parcelles comme une cour d'école peuvent contenir aussi peu que cinq arbres. Nous avons choisi de faire équipe avec la communauté d'accueil des arbres. Le SSVC permet ainsi à chaque arbre planté de résonner plus fort.

La vérification basée sur la communauté repose sur le principe que ce sont les citoyens et responsables locaux qui remplissent eux-même un rôle de vérificateur, c'est à dire qu'ils sont à même de témoigner de l'existence réelle d'une plantation et de la manière dont elle traverse l'épreuve du temps. Cette approche peut être vu comme une manière d'épauler Arbre-Évolution et son équipe dans le long processus de suivis des plantations et de la séquestration effective du carbone de l'atmosphère par les arbres. Le SSVC est donc un élément inhérent au Programme de Reboisement Social™ et permet d'exposer nos initiatives de plantation devant la population garantissant ainsi une meilleure transparence pour les clients qui sollicite notre service de compensation carbone.

Voici les cinq principes fondateurs de notre approche SSVC :



1 - Du bas vers le haut: Les projets de reboisement doivent émaner de la base et proposer une initiative guidée par les intérêts socio-environnementaux d'un milieu de vie. Il s'agit de la stratégie pour pérenniser nos ouvrages de plantations. Arbre-Évolution ne doit donc pas être le seul à vouloir que les arbres traversent l'épreuve du temps.



2 - Participation: La participation du plus grand nombre de citoyens possible est priorisée lors des plantations. Ceci permet d'enraciner l'initiative de reboisement dans le milieu et permet de développer un sentiment d'appartenance. Il n'y a donc rien de mieux pour générer ce sentiment que de planter soi-même les arbres.



3 - Publicisation: Chaque plantation est suivie d'un communiqué de presse annonçant la nouvelle dans la presse régionale. De cette manière, encore plus de citoyens sont mis au courant de l'initiative de reboisement qui a lieu près de chez eux. C'est une façon pour nous d'être transparent et de permettre à quiconque de valider l'existence d'une plantation.



4 - Engagement: Grâce à la signature de l'entente-cadre avec les communautés propriétaire des sites reboisés, Arbre-Évolution partage les rôles dans les actions de suivis post-plantation. Afin d'éviter les pénalités rattachées au non-respect de certaines clauses de l'entente, l'entité propriétaire des sites doit donc s'assurer que les efforts soient faits afin de maintenir l'intégrité des plantations. L'actualisation annuelle du contact du responsable local permet notamment à Arbre-Évolution de valider la proactivité de l'entité propriétaire des sites au niveau de ses engagements.



5- Implication: La mise en ligne du mouvement.arbre-evolution.org, un site qui permet de suivre l'évolution détaillée des plantations, démontre que la Coop reste honnête et transparente en exposant les défis que comportent la création de nouvelles forêts. Du même coup, elle donne la chance à chacun de s'impliquer dans le processus de suivi et ainsi améliorer l'efficacité des interventions post-plantation. Via le Mouvement, quiconque peut commenter une plantation, en vérifier son état et nous le partager directement.



En dernier lieu, la présence d'une affiche en aluminium munie d'un code QR visible devant la zone reboisée permet à des résidents du quartier, qui avait participer à la plantation ou encore qui en avait entendu parlé dans le journal local, par exemple, d'acheminer facilement des photos et constats de qualité directement à la centrale de suivis d'Arbre-Évolution, nous permet-tant ainsi de faire un suivi direct et efficace avec les responsables municipaux en cas de problème.

Pour de plus amples informations sur l'approche distinctive d'Arbre-Évolution en matière de compensation-carbone, consulter le www.arbre-evolution.org/co2.